

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES  
CHASSEURS DE LA CHARENTE**

Maison de la Chasse et de la Nature

Rue des Chasseurs

16400 PUYMOYEN

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE DU 1er JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DE LA CHARENTE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
(Exercice clos le 30 juin 2023)**

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale réunie le 21 avril 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de mon rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Règles et principes comptables***

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fédération, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application, notamment en ce qui concerne le suivi des projets associatifs et l'appréciation des litiges en cours.

## **Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents**

J'ai procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration dans sa séance du 27 novembre 2023.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême, le 5 décembre 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, vertically oriented oval shape with a smaller, more complex scribble at the bottom, followed by a short horizontal line.

Didier RAMMELAERE

**BILAN ACTIF**

082 0306

ACTIF		01/07/2022 au 30/06/2023		Durée : 12 Mois	Ex.2022-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement				
	Autres (1)	141 970,27	135 321,37	6 648,90	4 302,95
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	331 095,83	271 265,10	59 830,73	62 780,80
	Constructions	1 195 677,23	989 768,08	205 909,15	227 868,72
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	318 166,59	251 998,19	66 168,40	40 270,50
	Autres	489 821,63	453 565,36	36 256,27	67 387,13
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :					
Participations	15 361,12		15 361,12	5 303,28	
Créances rattachées à des participat.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	1 700,00		1 700,00	1 700,00	
<b>TOTAL I</b>	<b>2 493 792,67</b>	<b>2 101 918,10</b>	<b>391 874,57</b>	<b>409 613,38</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS :				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production:biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTES VERSES SUR COMMANDES				1 727,37
CREANCES (3) :					
Créances usagers et cptes rattachés	928 809,11		928 809,11	713 268,92	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	164 376,09		164 376,09	62 924,12	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					
DISPONIBILITES	1 143 319,75		1 143 319,75	1 730 123,44	
COMPTES REGUL	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	132 747,03		132 747,03	127 869,32
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 369 251,98</b>		<b>2 369 251,98</b>	<b>2 635 913,17</b>
	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC. (III)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>4 863 044,65</b>	<b>2 101 918,10</b>	<b>2 761 126,55</b>	<b>3 045 526,55</b>
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**BILAN PASSIF** AVANT REPARTITION

082 0306

<b>PASSIF</b>		01/07/2022 au 30/06/2023	01/07/2021 au 30/06/2022
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
<b>FONDS PROPRES</b>	FONDS PROPRES :		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	456 392,72	
	ECART DE REEVALUATION (sur biens sans droit de reprise)		
	RESERVES :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	558 312,97	1 187 063,84
	Autres	158 601,08	438 787,75
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-345 685,55	-452 544,82
	AUTRES FONDS PROPRES :		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE			
ECART DE REEVALUATION (sur biens avec droit de reprise)			
DROITS DES PROPRIETAIRES (Commodat)			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
	<b>TOTAL I</b>	<b>827 621,22</b>	<b>1 173 306,77</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
	FONDS DEDIES SUR AUTRES RESSOURCES		
	<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	PROVISIONS POUR RISQUES	177 991,00	199 164,00
	PROVISIONS POUR CHARGES	153 357,56	156 541,73
	<b>TOTAL III</b>	<b>331 348,56</b>	<b>355 705,73</b>
<b>DETTES (1)</b>	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	120 254,82	172 761,58
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	145 388,12	153 719,75
	DETTES DES LEGS OU DONATIONS		
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	204 934,24	232 677,39
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	127 864,51	146 730,46	
<b>REGUL</b>	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	1 003 715,08	810 624,87
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 602 156,77</b>	<b>1 516 514,05</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>		<b>2 761 126,55</b>	<b>3 045 526,55</b>
(1) Dont à plus d'un an .....			
Dont à moins d'un an .....			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques .....			
(3) Dont à plus d'un an .....			
Dont à moins d'un an .....			

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

082 0306

RUBRIQUES	01/07/2022 au 30/06/2023	01/07/2021 au 30/06/2022
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
Cotisations	1 032 358,64	1 045 979,36
Ventes de marchandises	59 669,64	57 690,15
Production vendue (biens et services)	598 827,95	528 182,11
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>658 497,59</b>	<b>585 872,26</b>
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée	418 621,62	266 763,81
Subventions d'exploitation		
Produits de tiers financeurs		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	178 558,73	164 178,07
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (X)		23 356,43
Autres produits	53 202,74	9 983,07
<b>TOTAL I</b>	<b>2 341 239,32</b>	<b>2 096 133,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
Achats de marchandises (a)	30 485,85	29 277,59
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	470 487,98	424 653,17
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	651 832,21	605 384,26
Impôts, taxes et versements assimilés	59 506,66	73 132,15
Salaires et traitements	690 646,15	654 022,60
Charges sociales	349 548,64	342 562,52
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	90 613,60	98 355,81
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	153 357,56	156 541,73
Subventions accordées par l'association	154 860,37	156 761,55
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (XI)</b>		
Autres charges	53 910,70	855,65
<b>TOTAL II</b>	<b>2 705 249,72</b>	<b>2 541 547,03</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-364 010,40</b>	<b>-445 414,03</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :</b>		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs .....		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs .....		

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

(a) Y compris droits de douane  
(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir



**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE** SUITE

082 0306

RUBRIQUES	01/07/2022 au 30/06/2023	01/07/2021 au 30/06/2022
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b> De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	13 010,45	15 541,79
<b>TOTAL V</b>	<b>13 010,45</b>	<b>15 541,79</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b> Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	1 376,92	1 484,23
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 376,92</b>	<b>1 484,23</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>11 633,53</b>	<b>14 057,56</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-352 376,87</b>	<b>-431 356,47</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b> Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	9 816,16 4 755,00	7 950,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>14 571,16</b>	<b>7 950,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b> Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	5 115,50 761,34	13 108,40 5 195,95
<b>TOTAL VIII</b>	<b>5 876,84</b>	<b>18 304,35</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>8 694,32</b>	<b>-10 354,35</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES (IX)	2 003,00	10 834,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>	<b>2 368 820,93</b>	<b>2 119 624,79</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>	<b>2 714 506,48</b>	<b>2 572 169,61</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-345 685,55</b>	<b>-452 544,82</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :		
PRODUITS	30 102,00	30 592,00
CHARGES	30 102,00	30 592,00
(3) Dont produits concernant les entreprises liées .....		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées .....		

Document soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes



# Annexes comptables

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

DESIGNATION : FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CHARENTE

ACTIVITE : FEDERATION DES CHASSEURS

ADRESSE : Rue des Chasseurs Zone d'Emploi 16400 PUYMOYEN

### ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023

dont le total est de 2 761 126,55 Euros

et au compte de résultat de l'exercice,

et dégageant une perte de -345 685,55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/10/2023.

Créée en 1959, la Fédération des Chasseurs de la Charente a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitants.

### PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association applique le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privée à but non lucratif.

## METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- frais d'établissement	L	
	D	
- frais de recherche	L	
	D	
- logiciels	L	1 à 4 ans
	D	
- constructions	L	8 à 26 ans
	D	
- agencements et aménagement des constructions	L	8 à 20 ans
	D	
- matériel et outillage industriels	L	3 à 20 ans
	D	
- installations diverses	L	
	D	
- matériel de transport	L	3 à 25 ans
	D	
- matériel de bureau	L	2 à 8 ans
	D	
- mobilier de bureau	L	8 à 10 ans
	D	

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

## MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

### Provision des dossiers d'indemnisation des dégâts :

Les dossiers d'indemnisation des dégâts ouverts avant le 30 Juin 2023 mais non encore réglés à cette date font l'objet d'une charge à payer pour les dettes certaines, soit 13 619,95 € au 30/06/2023.  
Concernant les autres dossiers en instance de paiement, la provision pour indemnisation s'élève à 153 357,56 € à la date de clôture de l'exercice.

### Litige en cours :

Monsieur JOUBERT-RIPPE a ouvert à l'encontre de la fédération, 4 procédures judiciaires :

- La première (N° de dossier : 20200581) est actuellement devant la Cour d'Appel de Bordeaux (appel interjeté le 5 mai 2021 par la Fédération des Chasseurs, après avoir perdu en première instance le 13 avril 2021, et versé la somme de 161 243,10 Euros).
- La deuxième est actuellement devant la Cour d'Appel de Bordeaux (appel interjeté le 31 mai 2021 par le plaignant du jugement rendu le 13 avril 2021 par le Tribunal Judiciaire d'Angoulême pour laquelle il réclame la somme de 641 523 Euros).
- La troisième (N° de dossier : 20220234) est actuellement devant la cour d'Appel de Bordeaux (appel interjeté le 9 novembre 2022 par le plaignant, après avoir perdu en première instance le 20 octobre 2022, et pour laquelle il réclame la somme de 524 031,92 Euros).
- La quatrième (N° dossier : 20220952) est actuellement devant le Tribunal Judiciaire d'Angoulême. Le plaignant réclame la somme de 846 129,07 Euros.

Aucune provision n'a été constatée à ce jour pour ces procédures en cours.

### Opérations et engagements envers les dirigeants :

Aucune avance, aucun crédit, ni aucun engagement n'a été consenti aux organes d'administration ou de direction.

### Rémunération des membres des organes d'administration ou de bureau :

Aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes d'administration ou de bureau.

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

## PROJETS ASSOCIATIVES

L'assemblée générale du 14 avril 2023 a voté :

- **La poursuite du projet associatif « Petit Gibier n°3 »,** pour un montant de 106 780,80 Euros, utilisable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

# Utilisé en 2022/2023 :

. Subvention PAPG : 34 738.08 euros

RESTE : 72 042.72 euros

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

- **La poursuite du projet associatif « Permis à 0 Euro »** pour un montant de 40 000 Euros, utilisable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

# Utilisé en 2022/2023 :

. Subvention permis à 0 : 26 042.75 euros

RESTE : 13 957.25 euros

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		<b>TOTAL II</b>	134 830		7 140	
CORPORELLES	Terrains			331 096			
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants ]		868 872			
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants ]					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions [ Dont Composant ]			314 186		12 619	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [ Dont Composant ]			288 398		43 819	
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport			182 199		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			307 623		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL III</b>				<b>2 292 374</b>	<b>56 438</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			5 303		10 058	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 700			
	<b>TOTAL IV</b>			<b>7 003</b>		<b>10 058</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>				<b>2 434 207</b>		<b>73 636</b>	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		<b>TOTAL II</b>			141 970	
CORPORELLES	Terrains					331 096	
	Constructions	Sur sol propre				868 872	
		Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					326 805	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			14 051		318 167	
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport					182 199
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					307 623
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL III</b>				<b>14 051</b>	<b>2 334 762</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					15 361	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières					1 700	
	<b>TOTAL IV</b>					<b>17 061</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>				<b>14 051</b>	<b>2 493 793</b>		

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

### ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	130 527	4 794		135 321
Terrains	268 315	2 950		271 265
Constructions	Sur sol propre	828 189	17 699	845 888
	Sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	127 001	16 879		143 880
Installations techniques, matériel et outillage industriels	248 128	17 160	13 289	251 998
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport	145 580	24 641	170 221
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	276 855	6 490	283 345
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>1 894 068</b>	<b>85 819</b>	<b>13 289</b>	<b>1 966 597</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>2 024 595</b>	<b>90 613</b>	<b>13 289</b>	<b>2 101 918</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>							
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL III</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>							
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

CADRE C				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
<i>Provisions réglementées</i>	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>					
<i>Provisions pour risques et charges</i>	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	199 164		21 173	177 991
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	156 542		3 184	153 358	
<b>TOTAL II</b>	<b>355 706</b>		<b>24 357</b>	<b>331 349</b>	
<i>Provisions pour dépréciation</i>	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>355 706</b>		<b>24 357</b>	<b>331 349</b>	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 357		

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			1 700	1 700		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients			928 809	928 809		
	Créance représentative de titres prêtés		[ Provision pour dépréciation antérieurement constituée ]				
	Personnel et comptes rattachés			2 070	2 070		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 691	1 691		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés						
	Débiteurs divers			160 615	160 615		
Charges constatées d'avance			132 747	132 747			
<b>TOTAUX</b>			<b>1 227 632</b>	<b>1 227 632</b>			
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine						
	à plus d'1 an à l'origine			120 255	42 458	77 797	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés			145 388	145 388			
Personnel et comptes rattachés			97 645	97 645			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			98 577	98 577			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			2 003	2 003		
	Taxe sur la valeur ajoutée						
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés			6 709	6 709		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés							
Autres dettes			127 865	127 865			
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance			1 003 715	1 003 715			
<b>TOTAUX</b>			<b>1 602 157</b>	<b>1 524 360</b>	<b>77 797</b>		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		52 507			
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges / Produits d'exploitation	132 747,03	1 003 715,08
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>132 747,03</b>	<b>1 003 715,08</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>TAUX D'AMORTISSEMENT %</b>
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>		

## PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	74 395,51
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	7 718,79
<b>TOTAL</b>	<b>82 114,30</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

## CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 498,98
Dettes fiscales et sociales	140 006,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	13 619,95
<b>TOTAL</b>	<b>173 125,15</b>

## ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Lors de leur départ en retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.  
La dette actuarielle au 30/06/2023 des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 177 991 Euros.  
Cette dette fait l'objet d'une provision inscrite au bilan de l'exercice.

L'engagement est calculé en tenant compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation : 3,60%

Taux moyen d'évolution des rémunérations : 2%

Taux de rotation du personnel : 2%

Taux de charges sociales et fiscales : 61% pour l'ensemble du personnel

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

## Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	456 393				456 393
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 169 459	-452 545			716 914
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	1 625 852	-452 545			1 173 307
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 625 852</b>	<b>-452 545</b>			<b>1 173 307</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux comptes

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DE LA CHARENTE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
(Exercice clos le 30 juin 2023)

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverte à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Angoulême, le 5 décembre 2023



Didier RAMMELAERE